

Liste des prix locations de courte durée, valables au 01.01.2025

Conditions préalables

1. Tous les prix s'entendent nets, hors TVA, taxes de séjour et taxes communales / cantonales.
2. Les prescriptions légales relatives à la TVA s'appliquent.
3. Les taxes de séjour et les frais sont à la charge du locataire conformément à l'ordonnance de la commune d'implantation.
4. L'élimination des ordures et le nettoyage relèvent de la responsabilité du locataire.
5. Les dommages causés par le locataire lui sont facturés à 100%. Les dépenses du propriétaire et/ou de l'exploitant pour la coordination et le suivi des travaux de réparation et/ou de remise en état sont également facturées au locataire.

Produit / Service	Unité	Tarif CHF	
		but non lucratif	but lucratif
1 Hébergement			
1.1 Camps militaire / installations avec locaux à plusieurs lits			
1.1.1 Adultes	par nuit et par personne	20.00	20.00
1.1.2 Enfants de 6 à 16 ans (gratuit jusqu'à 5 ans)	par nuit et par personne	10.00	10.00
<i>Frais accessoires pour:</i>			
1.1.4 1er octobre au 31 mars / Chauffage et eau chaude	par nuit/forfaitaire	120.00	120.00
1.1.5 1er avril au 30 septembre / eau chaude	par nuit/forfaitaire	60.00	60.00
1.1.6 Électricité	par nuit et par personne	2.00	2.00
1.1.7 Linge de lit	par garniture	20.00	20.00
1.1.8 Linge de cuisine	à l'unité	2.00	2.00
1.2 Caserne			
1.2.1 Adultes chambre individuelle (y.c. frais accessoires)	par nuit et par personne	70.00	70.00
1.2.2 Adultes chambre double (y.c. frais accessoires)	par nuit et par personne	60.00	60.00
1.2.3 Adultes chambre à plusieurs lits (y.c. frais accessoires)	par nuit et par personne	50.00	50.00
<i>Frais accessoires: Chauffage, eau chaude, électricité, linge de lit</i>			
2 Infrastructure de restauration			
2.1 Réfectoire et cuisine			
2.1.1 Jusqu'à 50 places (y.c. frais accessoires)	par jour	250.00	250.00
2.1.2 Plus de 50 places (y.c. frais accessoires)	par jour	350.00	350.00
3 Espaces de travail, de théorie et d'entreposage			
3.1 Bureau, laboratoire, etc. (Aménagement simple ;sans infrastructure informatique - Aménagement haut de gamme; avec infrastructure informatique)			
3.1.1 Poste de travail - aménagement simple, y.c. frais accessoires	par jour	60.00	60.00
3.1.2 Poste de travail - aménagement haut de gamme, y.c. frais accessoires	par jour	80.00	80.00
3.2 Salles de théorie (Aménagement simple ;sans infrastructure informatique - Aménagement haut de gamme; avec infrastructure informatique)			
3.2.1 Jusqu'à 10 places, aménagement simple, charges incluses	par jour	60.00	60.00
3.2.2 Jusqu'à 10 places, aménagement haut de gamme, charges incluses	par jour	80.00	80.00
3.2.3 11-20 places, aménagement simple, charges incluses	par jour	100.00	100.00
3.2.4 11-20 places, aménagement haut de gamme, charges incluses	par jour	120.00	120.00
3.2.5 21-50 places, aménagement simple, charges incluses	par jour	180.00	180.00
3.2.6 21-50 places, aménagement haut de gamme, charges incluses	par jour	230.00	230.00
3.2.7 Plus de 50 places, aménagement simple, charges incluses	par jour	300.00	300.00
3.2.8 Plus de 50 places, aménagement haut de gamme, charges incluses	par jour	400.00	400.00
3.3 Diverses pièces (entrepôts, baraques, halles, hangars, granges, pièces individuelles, etc.)			
3.3.1 Equipement simple, non chauffé, peu / pas d'infrastructure	par m² et par jour	0.40	0.60
3.3.2 Bien équipé, chauffé, bonne infrastructure	par m² et par jour	0.60	0.90
4 Halles polyvalentes	sans assistance		
4.1 Occupation de courte durée	par heure	40.00	60.00
4.2 Location permanente pour une utilisation régulière, à l'heure, p. ex. hebdomadaire pour les clubs de sport, etc.			
4.2.1 Saison d'été du 1er avril au 30 septembre	par heure	30.00	30.00
4.2.2 Saison d'hiver du 1er octobre au 31 mars	par heure	40.00	40.00
Info:	- Les heures réservées sont facturées au locataire, même si la salle n'est pas utilisée. - En cas d'utilisation par l'armée, les heures perdues sont déduites à la fin de la période de location.		

Produit / Service		Unité	but non lucratif	but lucratif
5	Mobilier			
5.1	Agencement de fête (1 table + 2 bancs)	par pièce et par jour	10.00	10.00
5.2	Table	par pièce et par jour	6.00	6.00
5.3	Banc	par pièce et par jour	2.00	2.00
5.4	Chaise	par pièce et par jour	1.00	1.00
5.5	Divers mobilier sur demande	par pièce et par jour		
6	Stationnement			
6.1	Place de parc pour voitures, extérieur / non couvert	par place et par jour	5.00	10.00
6.2	Place de parc pour bus, camions, camping-cars etc., ext. / non couvert	par place et par jour	25.00	50.00
6.3	Place de parc pour voitures, couverte / dans un hall	par place et par jour	7.50	15.00
6.4	Place de parc pour bus, camions, camping-cars etc., couvert / dans un hall	par place et par jour	35.00	70.00
7	Terrains, places et autres infrastructures			
7.1	Terrain de football	par heure	20.00	5% Tickets
7.2	Place de sport (polysportif, p.e. avec piste de tartan, etc.)	par heure	50.00	5% Tickets
7.3.1	Installations de grimpe à l'extérieur, adultes	par jour	15.00	15.00
7.3.2	Installations de grimpe à l'extérieur, enfants jusqu'à 16 ans	par jour	5.00	5.00
7.4	Terrains sur place d'armes / aérodrome	par m ² et par jour	0.10	0.10
7.5	Terrain d'exercice avec appareils	par heure	50.00	50.00
7.6	Piste d'école de conduite sur le terrain	par heure	150.00	150.00
7.7.1	Piste de chars	par heure	100.00	100.00
7.7.2	Station de lavage de chars	par jour	400.00	480.00
8	Tir			
8.1	Stand de tir			
8.1.1	Cible électronique 300 m	par heure et par cible	12.50	25.00
8.1.2	Paire de cibles mobiles 50 m	par heure et par cible	2.50	5.00
8.1.3	Chariot avec 5 cibles 25 m	par heure et par chariot	12.50	25.00
8.1.4	Installation de cibles tournantes (entraînement au duel)	par heure et par chariot	15.00	30.00
8.1.5	Système d'affichage des impacts 69 ; appareil uniquement	par jour	50.00	100.00
8.2	Box de tir à courte distance			
8.2.1	Box de tir à courte distance sans cibles	par demi-journée et par box	50.00	100.00
8.2.2	Box de tir à courte distance avec cibles	par demi-journée et par box	60.00	120.00
8.3	Places de tir de combat	par jour	200.00	400.00
Info:		La charge de travail de l'exploitant pour la remise, la libération du feu et la reprise sont facturés séparément.		
9	Manifestations			
9.1	Manifestation sans entrée payante			
	Le loyer est calculé sur la base de cette liste de prix (positions / objets, etc.).		sur demande	sur demande
9.2	Manifestation avec entrée payante			
	Le loyer est perçu sous forme de pourcentage sur les recettes de billetterie brutes. À titre de comparaison, le loyer est calculé sur la base de cette liste de prix (positions / objets, etc.). Le montant le plus élevé est facturé comme loyer.	Pourcentage des recettes de billetterie par événement	5%	10%
Info:		Les frais accessoires tels que le chauffage, l'eau chaude, l'énergie, etc. sont effectivement facturés ou payés directement par le locataire.		
10	Services supplémentaires			
10.1	Travaux préparatoires, encadrement, nettoyage ultérieur, élimination ultérieure des déchets, etc.	par heure	100.00	100.00
10.2	Taxes d'élimination selon le règlement tarifaire de la commune d'implantation			
10.3	Remise / reprise	par heure	100.00	100.00
10.4	Prise en charge des frais en cas de dommages selon justificatifs séparés			